

## **Tramway et canopée : Organismes environnementaux et citoyen·nes estiment les deux conciliables**

Québec, le 28 octobre 2021 - Accès transports viables, le Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale, Équiterre, ainsi que l'initiative citoyenne [ÉcoTramQuébec](#) (issue de Vigilance Arbres Sainte-Foy et des Amis du Boisé Neilson) et Nature Québec estiment qu'**il est possible de réaliser le tramway de Québec tout en réduisant au maximum la coupe d'arbres**. Pour ce faire, **ils demandent aux différents partis à l'élection de la Ville de Québec de s'engager à ne pas augmenter, voire à réduire l'espace dédié à l'automobile prévue à même le projet.**

Selon les organisations, le projet de tramway est le bon, mais la Ville de Québec y a intégré des composantes automobiles qui non seulement sont nuisibles au développement de la mobilité durable, mais entraînent la coupe potentielle de nombreux arbres sur le parcours qui pourraient être évitée. L'augmentation de la largeur des voies automobiles parallèles au tramway, qui passerait de 3 à 4 mètres, en est un bon exemple.

Selon Daniel Desroches (Amis du Boisé Neilson), de l'initiative ÉcoTramQuébec, « *avant de commencer à parler de combien d'arbres ils vont planter en compensation, les candidats à la mairie devraient être plus ambitieux et précis quant aux moyens qu'ils vont employer pour réduire au minimum la coupe des arbres sur le tracé du tramway. Parce que pour l'instant, on nous place devant un faux dilemme, celui de devoir choisir entre le tramway ou la canopée. Or, pour nous, les deux sont clairement conciliables.* »

Étienne Grandmont, directeur général d'Accès transports viables, renchérit en donnant pour exemple l'insertion prévue du tramway sur le boulevard René-Lévesque: « *Il est prévu que les voies de circulation automobile fassent 4 mètres de large. À titre de comparaison, les voies d'autoroute au Québec font 3,7 mètres de large, alors qu'en milieu urbain, 3 mètres sont largement suffisants. Ainsi, en enlevant un mètre de chaque côté, donc deux mètres au total, on a toutes les chances de sauver plusieurs arbres.* »

Marie-Hélène Felt (Vigilance Arbres Sainte-Foy), de l'initiative ÉcoTramQuébec, en a contre l'augmentation de la capacité routière à même le projet de tramway : « *L'ajout de voies de circulation sur Laurier et sur Hochelaga, de même que la création d'un nouveau lien routier dans le prolongement de Mendel, vont à l'encontre du but recherché ! Non seulement on concurrence directement le tramway, mais en plus cela occasionne un élargissement de l'emprise routière qui se fait au détriment de la canopée urbaine dont nous avons grand besoin, particulièrement au centre-ville.* »

Pour le Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale, le Service du transport et de la mobilité intelligente est responsable de changer ses façons de faire : « *Il faut*

*arrêter de toujours vouloir prendre plus d'espace au profit de l'automobile. Le terrain de jeu du bureau de projet ne devrait être que celui entre les chaînes de trottoirs actuelles; les voies de circulations ne doivent pas être élargies. Le tramway, les autres usages et l'éventuel élargissement des trottoirs doivent se faire vers l'intérieur de l'emprise de la rue. Ce faisant, on protégerait non seulement les arbres, mais on éviterait les inutiles rachats de portion de terrain et probablement plus d'une centaine de million de dollars au coût du projet.»,* affirme Alexandre Turgeon, directeur général.

*« Alors que le plus récent bilan de la Vision de l'arbre fait état d'une diminution de 1 % de la canopée urbaine, il est grand temps que cette Vision soit prise au sérieux, en particulier dans le cadre du projet de tramway. Les solutions de protection de la canopée non seulement existent, mais doivent être posées comme conditions de départ pour les professionnels qui travaillent sur le projet de tramway, pour éviter à tout prix la coupe des arbres et le traumatisme des expropriations »,* Cyril Frazao, directeur exécutif de Nature Québec

*«Mais surtout, il est primordial que le projet de tramway soit compatible avec le développement de la résilience de la Ville de Québec face aux perturbations climatiques qui menacent à très court terme notre santé et notre qualité de vie, notamment par le maintien de la canopée existante »,* conclut Denise Leahy (Amis du Boisé Neilson), d'ÉcoTramQuébec.

- 30 -

Source

Frédérique Lavoie, conseillère en aménagement du territoire et affaires publiques  
Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale  
(418) 999-9125 / frederique.lavoie@cre-capitale.org